

## Boycott du Comité de Massif par certaines associations environnementales : un mépris total pour la biodiversité pyrénéenne

22 juin 2011

En claquant la porte le 21 juin 2011 du Comité de Suivi de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité mis en place par l'Etat et le Comité de Massif, les associations FNE, CIAPP, Nature Midi Pyrénées et SFPEM ont tombé le masque : au delà des grandes proclamations de principe la biodiversité pour elles c'est l'ours et trois ou quatre espèces ajoutées au paquet !

**Cette attitude, sectaire, devrait conduire tous ceux réellement intéressés à la biodiversité du massif à s'interroger sur l'objectif réel de ces associations.** Attitude irresponsable du point de vue même de ce qu'elles prétendent défendre : la biodiversité se réduirait donc à ce que leur communiqué appelle un animal « emblématique » ? « Emblématique » de quoi d'ailleurs ? Certainement pas de la richesse biologique des milieux pyrénéens comme l'écrivait en 1991 déjà E. Dubarry, l'un des piliers de l'actuelle équipe technique ours :

*« difficile de supposer que l'absence ou la diminution d'effectifs d'ours corresponde à un appauvrissement du milieu sur le plan biologique. » (Réflexions sur le projet octaèdre : pour un développement économique de la montagne aux ours, ONC, St Gaudens, 29 juillet 1991 – page 1, § 1).*

Effectivement, préserver le milieu ce n'est pas raisonner sur quelques espèces voyantes, mais sur toute une dynamique très complexe qui permet à ce milieu de maintenir ses équilibres. Bactéries, micro organismes des sols y jouent un rôle essentiel : moins médiatiques, moins porteurs de financements, ils n'intéressent pas FNE et ses acolytes !

A l'inverse de cette conception réductrice, l'ADDIP a toujours défendu une vision d'ensemble de la biodiversité pyrénéenne. Elle n'exclut pas l'homme comme le font ces associations qui se prononcent « pour une politique opérationnelle de réparation des atteintes commises par l'homme », ignorant totalement que celui ci peut aussi être créateur de biodiversité. Et c'est le cas dans les Pyrénées comme l'indique le site **CNRS et Université d'Ivry**, Science et décision 2010 :

*« Les paysages qui abritent la plus forte biodiversité sont composés d'habitats semi-naturels. 84 % des surfaces classées « haute valeur naturelle » correspondent à des zones d'élevage en plein air ( Pyrénées... ) ».*

Analyse semblable chez les **scientifiques espagnols** (Société espagnole d'étude des pâturages – mai 2008) :

*« L'immense majorité de la biodiversité qu'il est indispensable de conserver (paysages, habitats, espèces, biodiversités génétique, culturelle) est l'effet d'une influence anthropique très forte. Pour la conserver il faut la gérer. Un pastoralisme adéquat permet de maintenir et même d'augmenter la biodiversité végétale. »*

Dans cette défense d'une biodiversité à visage humain, l'ADDIP, bien consciente de l'extrême complexité des milieux et des problèmes, se réjouit qu'en mars 2010 de très nombreux grands élus et responsables socio professionnels du massif, dont le Président de son Comité, aient pris position en ce sens. Leur courrier adressé à M. le Président de la République le 13 mars 2010 pour demander la fin du plan ours précisait en effet :

*« Regardons vers l'avenir ! Celui d'une biodiversité à visage humain que les Pyrénéens ont toujours défendue avec fierté et pugnacité. Le pilier du développement durable pyrénéen est un pastoralisme moderne, renouvelé. Les enjeux environnementaux du XXI° siècle vont décupler ses bénéfices. !..! »*

*On est là bien au-dessus des projets de lâcher d'ours, symboles de nature artificialisée, labellisée et ruineuse. »*

**On est aux antipodes du réductionnisme irresponsable d'associations pour qui l'ours est l'alpha et l'oméga de la biodiversité pyrénéenne et qui préfèrent claquer la porte que se pencher sur tout le reste. Comme des enfants capricieux auxquels on aurait supprimé leur joujou.**